



## Note d'information aux familles concernant l'organisation de l'école à partir du 2 novembre 2020

### INTRODUCTION

Cette note a pour but de vous préciser l'organisation scolaire pour votre enfant à partir du 2 novembre. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire renforcé et intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020.

Votre enfant aura classe tous les jours aux horaires prévus dans le règlement intérieur.

Le restaurant et la garderie fonctionneront pour toutes les familles qui se sont inscrites auprès de la mairie selon les horaires habituels. (matin 7h15-8h50 ; soir 16h30-18h45)

En cas d'absence ou de changement prévenir les agents soit directement soit par téléphone, pendant les horaires de garderie au 02 33 56 91 25 en dehors au 02 33 56 93 64.

Pour des questions d'ordre général utilisez l'adresse [periscolaire.stamand@orange.fr](mailto:periscolaire.stamand@orange.fr).

### L'ACCUEIL DES ELEVES

#### - L'arrivée à l'école

Nous souhaitons conserver les modalités d'accueil mises en place à la rentrée (plusieurs entrées, horaires décalés, sens de circulation, voir le site de l'école <https://ecole-publique-saint-amand.etab.ac-caen.fr/>) et interdire l'accès des parents aux locaux de l'école.

Nous demanderons à toute personne devant entrer dans l'école de porter un masque grand public et de respecter la règle de distanciation de 1 mètre.

#### - Le départ de l'école

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes précautions qu'à l'entrée.

**Afin d'éviter que les groupes classes et les parents ne se croisent je vous demande de respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de reprise de vos enfants.**

**Le port du masque est obligatoire aux alentours de l'école.**

**Je vous rappelle que le parking situé à l'arrière de l'école maternelle est strictement réservé aux personnels et aux cars qui doivent disposer d'espace pour faire leurs manœuvres.**

#### Ecole maternelle

Entrées/sorties	8H55 ou 13h30 / 16H25	9H05 ou 13h30 / 16H35
E2	MS Mme James	
E1	MS-GS Mmes Mielvaque & Gelin	
E2		TPS-PS M Martin & Mme Mielvaque
E1		GS-CP Mme Deslandes & Mme Monrocq

## Ecole élémentaire

Entrées et sorties	8H55 ou 13h30 / 11h55 ou 16H25	9H05 ou 13h35 / 12h05 ou 16H35
E1	CE1 Mme Letellier	
E2	CE2 Mme Conq CE2 Mme Picant	CP Mme Régent
E3	ULIS Mme Fossard	CM1-CM2 Mme Chesneau
E4	CM1 M.Bribet	CM2 Mmes Turgis & Lahondès

### - **Le déjeuner**

Une rotation s'effectuera afin de limiter les croisements d'élèves et de respecter la distanciation physique.

Comme à l'habitude, des personnels municipaux et intercommunaux prendront en charge les élèves sur le temps de cantine et de garderie.

### - **Les récréations**

Les récréations se feront par groupes de classes et seront décalées afin d'éviter des brassages d'élèves.

En raison des difficultés d'organisation de notre école, notamment en cas de pluie, elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe.

## **LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)**

### - **La distanciation physique**

Aucune règle de distanciation ne s'impose en maternelle entre les élèves d'une même classe.

A l'école élémentaire, une distance d'au moins 1 mètre sera maintenue entre les élèves dès que cela est matériellement possible et lorsqu'ils sont côte à côte ou face à face, dans les espaces clos. Cependant dans certaines salles de classe, le mobilier ne nous permet pas de respecter cette règle de distanciation physique.

Le brassage d'élèves sera limité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire.

### - **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Il peut se réaliser aux lavabos sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution.

### - **Le port du masque**

Dans les espaces clos et les espaces extérieurs, **le port d'un masque « grand public » est obligatoire** pour les personnels enseignants et **les élèves à partir du CP (y compris pour ceux qui sont en classe de GS-CP)**. Il appartient aux familles de fournir deux masques par jour pour les élèves ainsi que deux pochettes de stockage. (une pour les masques propres et une pour les masques usagés)

Le masque est proscrit en maternelle sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

- **La gestion du matériel**

L'utilisation du matériel individuel sera privilégiée (stylos, crayon, gomme, mouchoirs jetables...)

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

- **La ventilation des classes et autres locaux**

Les salles de classe seront aérées au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et pendant le déjeuner, si elles ne servent pas à cet effet, ainsi que le soir après le départ des élèves.

- **Le nettoyage**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un élève, le protocole habituel de nettoyage serait mis en œuvre dans les 48 heures.

En cas de cas avéré (test positif), le protocole spécifique de nettoyage et désinfection minutieux serait mis en œuvre.

### **LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT**

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant une COVID-19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre) Il sera isolé dans une pièce.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant. Le retour à l'école ne sera possible que si vous atteste par écrit avoir consulté un médecin ou au bout de 7 jours. Vous pouvez également appeler la plateforme COVID-19 au 0 800 130 000 (appel gratuit).

En cas de test positif de votre enfant, des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

### **VOTRE ROLE A NOS COTES**

Votre rôle est actif à nos côtés dans la prévention (application des gestes barrières, lavage des mains, maintien au domicile d'un enfant présentant des symptômes entre autre température supérieure à 38°) et le signalement de tout symptôme suspect sur votre enfant ou un membre de votre famille reste essentiel.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre pleine collaboration.

*L'équipe pédagogique*